

FICHE DE RESERVATION

Nom et prénom du parent:

Nom et prénom de l'enfant:.....

Né(e) le :

Adresse complète (Rue et commune):.....

N° de tél. :..... Mail :.....

Actuellement, mon enfant est en classe de : maternelle élémentaire

J'ai besoin d'un transport en car : oui, le matin oui, le soir non

Merci de remplir le tableau, en cochant et en complétant les heures pour la garderie

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 8 au 12 juillet	Centre de Loisirs					
	Garderie	Heure d'arrivée				
		Heure de départ				
Du 15 au 19 juillet	Centre de Loisirs					
	Garderie	Heure d'arrivée				
		Heure de départ				
Du 22 au 26 juillet	Centre de Loisirs					
	Garderie	Heure d'arrivée				
		Heure de départ				
Du 29 juillet au 2 août	Centre de Loisirs					
	Garderie	Heure d'arrivée				
		Heure de départ				
Du 19 au 23 août	Centre de Loisirs de St Gouéno					
	Garderie	Heure d'arrivée				
		Heure de départ				
Du 26 au 30 août	Centre de Loisirs					
	Garderie	Heure d'arrivée				
		Heure de départ				

Quotient Familial:.....€ et je joins un acompte de :.....€

Date et signature des parents :



ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ
Du 8 juillet au 30 août 2019
(fermeture du 5 au 16 août 2019)

LES FRIMOUSSES (St Gouéno)
LES P'TITS LOUPS (Le Gouray)

Organisateur:

Commune Le Mené
 Service Éducation
 La Croix Jeanne Even Collinée
 22330 LE MENÉ
 02 96 31 47 18

Direction des Accueils de Loisirs

Juillet : Daniel Pêcheux, Amélie Le Mounier, Rolande Hervé

Août: Jessica Fromentin, Lucie David

Renseignements: 02 96 31 47 18

Accueil de loisirs de 9H00 à 17H00.

Possibilité de garderie avant ou après l'accueil de loisirs.

La fiche de réservation est à retourner à la Commune Le Mené avec l'attestation de Quotient Familial et l'acompte avant le 28 juin 2019 ou 1 semaine avant la présence de l'enfant dernier délai.

Attention:

Les inscriptions sont closes une semaine avant la présence de l'enfant à l'accueil de Loisirs.

L'Accueil de Loisirs « les Frimousses » situé à St Gouéno est ouvert aux enfants qui sont actuellement (année scolaire 2018-2019) en maternelle, propre et ne portant plus de couche.

Au Gouray se trouve l'Accueil « Les P'tits Loups » réservé aux enfants en classe élémentaire durant l'année scolaire 2018-2019.

Les garderies seront ouvertes de 7H30 au départ du car et de l'arrivée du car à 19H00 **sur inscription seulement.**

Un transport est proposé **gratuitement et sur inscription** entre chaque commune et les accueils de loisirs. Les horaires et les lieux de passage vous seront communiqués ultérieurement.

L'inscription est obligatoire deux jours minimum par semaine.

Tarifs de l'Accueils de Loisirs et de la garderie :

	Enfant habitant Commune Le Mené					Enfant hors Commune Le Mené
	Quotient Familial					
	0<567	568<727	728<921	922<1126	>1127	
2 jours	12,30€	14,30€	16,30€	19,30€	21,30€	+10% suivant le Quotient Familial
3 jours	18,45€	21,45€	24,45€	28,95€	31,95€	
4 jours	24,60€	28,60€	32,60€	38,60€	42,60€	
5 jours	30,75€	35,75€	40,75€	48,25€	53,25€	
Garderie Matin	0,70€	0,82€	0,94€	1,12€	1,23€	
Garderie soir	0,35€ la 1/2h	0,41€ la 1/2h	0,47€ la 1/2h	0,56€ la 1/2h	0,62€ la 1/2h	

Si exceptionnellement au-delà de 19h00: 2€ le 1/4 heure

Un acompte correspondant à 50 % des jours réservés vous sera demandé et restera acquis à la Commune Le Mené sauf en cas de force majeure ou sur certificat. Sans cet acompte, aucune inscription ne sera prise en compte, il sera déduit de votre facture en fin d'été.

Modes de paiement acceptés:

- ✓ L'acompte est à payer au service éducation de la Commune Le Mené : Espèces, chèques, chèques-vacances.

- ✓ Le solde sera à payer par prélèvement ou à réception de la facture soit dans une mairie déléguée ou au service éducation de la commune : Espèces, chèques, chèques-vacances, carte bancaire via le portail famille

- Si non communication du Quotient Familial, facturation au tarif de la tranche la plus élevée

- Si vous réservez et ne prévenez pas de l'absence de votre enfant avant la veille midi : facturation de la journée selon votre Quotient Familial sauf cas de force majeur avec justificatif et accord du responsable du service éducation

- Les familles qui, pour des raisons de difficultés financières, souhaitent procéder à un échelonnement des paiements, doivent formuler une demande auprès du service éducation qui prendra toutes dispositions à cet effet et qui pourra orienter les usagers vers le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

En cas d'impayés au service éducation, l'Accueil de Loisirs sera suspendu jusqu'à régularisation de la situation financière.

De nombreuses activités (découverte de sport, activités manuelles, bricolage, cuisine, atelier lecture, grands jeux...) seront proposées tout au long des semaines en rapport avec le thème retenu. Des sorties à la demi-journée ou à la journée seront prévues au moins une fois par semaine selon le temps.

Attention : L'Accueil de Loisirs fourni le pique-nique lors des sorties à la journée.

La fiche de réservation et l'acompte sont à déposer auprès du Service Éducation à la mairie de la Commune Le Mené qui vous remettra à votre demande le Projet Educatif de la Commune Le Mené, le Projet Pédagogique des Accueils de Loisirs et le coupon d'acompte.

Les enfants qui ne sont pas scolarisés sur la commune Le Mené doivent compléter une fiche de liaison qui est à prendre au service éducation.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec le Service Education au 02 96 31 47 18 ou par mail service-education@mene.fr

